



20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
CS 21076 – 76173 ROUEN Cedex
Tél : +33 (0)2 35 70 56 20 - Fax : +33 (0)2 35 88 83 21
www.mazars.fr

FONDS CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE POUR L'INITIATIVE SOLIDAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts-comptables région Normandie

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Normandie

Capital de 336 000 euros - Siret : 318 610 623 00 114 - APE 6920Z

Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps - 76173 ROUEN Cedex - TVA intracommunautaire : FR 89 318 610 623

FONDS CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE POUR L'INITIATIVE SOLIDAIRE

Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

Siège : 151 rue d'Uelzen – 76230 Bois Guillaume (Seine-Maritime)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE POUR L'INITIATIVE SOLIDAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe Règles et méthodes comptables de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement n°2018-06 du 30 décembre 2018 publié par l'Autorité des Normes Comptables et applicable au 1^{er} janvier 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et établissements, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et établissements et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 7 avril 2021

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Monique THIBAUT

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 Selon ANC 2018-06 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) Selon CRC 1999-01		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs						
· Personnel						
· Organismes sociaux						
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
· Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	111 281		111 281	108 787	2 494	
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	111 281		111 281	108 787	2 494	
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	111 281		111 281	108 787	2 494	

Vidéo pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 Selon ANC 2018-06 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 Selon CRC 1999-01 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	81 141	17 038	64 103
. Résultat de l'exercice	5 843	64 103	- 58 260
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	86 985	81 141	5 844
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources		23 500	- 23 500
TOTAL (II)		23 500	- 23 500
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	47	46	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 250	4 100	150
Dettes des legs et donations	20 000		20 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	24 297	4 146	20 151
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	111 281	108 787	2 494
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 Selon ANC 2018-06 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 Selon CRC 1999-01 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Montants nets produits d'exploitation					
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Cotisations					
Versements des fondateurs			811 000	811 000	N/S
Reprise de provisions					
Utilisation de fonds dédiés sur contribut° financière d'autres organismes			3 500	24 200	- 20 700
Autres produits			429	965 000	-964 571
Sous-total des autres produits d'exploitation			814 929	989 200	- 174 271
Total des produits d'exploitation (I)			814 929	989 200	- 174 271
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)					
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)					
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			814 929	989 200	- 174 271
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			814 929	989 200	- 174 271

Visé pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 Selon ANC 2018-06 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 Selon CRC 1999-01 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres				
Variations stocks matières premières et autres				
Autres achats non stockés	1 075	1 160	- 85	-7,33
Services extérieurs	6	901	- 895	-99,33
Autres services extérieurs	6 712	7 039	- 327	-4,65
Aides financières versés par l'entité	801 293	912 497	- 111 204	-12,19
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges de personnels				
Dotations aux amortissements				
. Sur immobilisations : dotation aux				
. Sur immobilisations : dotation aux				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux				
(-) Report en fonds dédiés		3 500	- 3 500	-100
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	809 086	925 097	- 116 011	-12,54
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	809 086	925 097	- 116 011	-12,54
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 843	64 103	- 58 260	-90,88
TOTAL GENERAL	814 929	989 200	- 174 271	-17,62
Evaluation des contributions				
Produits				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
. Bénévolat	179 934	102 993	76 941	74,71
Total	179 934	102 993	76 941	74,71
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens				
. Prestations en nature				
. Personnel bénévole	179 934	102 993	76 941	74,71
Total	179 934	102 993	76 941	74,71

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 111 281,22 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 843,30 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Image fidèle,
- Comparabilité et continuité d'activité,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes,

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement n°2018-06 du 30 décembre 2018 publié par l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Il s'agit d'un changement de méthodes comptables applicable au 1er janvier 2020.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Aucun impact connu n'est à signaler.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 4 297 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	47	47		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 250	4 250		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 297	4 297		

Charges à payer par postes du bilan = 4 297 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	47
Emprunts & dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 250
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 297

Informations complémentaires sur le bilan passif

Le Fonds de Dotation Caisse d'Epargne pour l'Initiative Solidaire a accepté en 2017 un don qui n'a pas encore donné lieu à versement au 31 décembre 2020 :

- Subvention de 20 000 € à l'Association des Plaisanciers de HEREL, la convention de mécénat n°2017-044 a été envoyée le 5 décembre 2017 et figure au crédit du compte 466000 « Dettes des legs et donations ».

Visa pour identification :

MAZARS

Commissaire aux comptes

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Autres informations relatives au compte de résultat***

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DOTATIONS

Toutes les dotations reçues au titre de l'exercice, soit 811 000 € sont versées par la Caisse d'Epargne et de prévoyance de Normandie.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Le Fonds de Dotation a signé avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Normandie deux conventions de mécénat de compétences.

Il est indiqué que la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Normandie met à disposition du personnel à titre gratuit :

-	Monsieur Philippe Le DEON pour la somme de	122 166 €
-	Monsieur Ariel THOMIRE pour la somme de	57 768 €
-	Total	179 934 €

Ces montants figurent en bas de page du compte de résultat dans la rubrique Evaluation des contributions volontaires en nature Produits et Charges pour le même montant.

La mise à disposition de locaux (15 m²) ainsi que les moyens informatiques et téléphoniques ne sont pas valorisés.

AUTRES INFORMATIONS

AIDES FINANCIERES VERSEES par le FONDS DE DOTATION

DATE	PIECE	LIBELLE ECRITURE	DEBIT
28/01/2020	virt	don MECENAT Finances & Pédagogie	36 750,00
28/02/2020	chq 0000662	don MECENAT UDAF 76	7 000,00
28/02/2020	chq 0000674	don MECENAT IFAIR	10 000,00
17/06/2020	chq 0000675	don MECENAT La Cravate solidaire Caen	9 000,00
17/06/2020	chq 0000676	don MECENAT La Clé GEM ELBEUF	6 000,00
17/06/2020	chq 0000677	don MECENAT Association Sainte Marie Saint Joseph	5 000,00
17/06/2020	chq 0000678	don MECENAT UGECAM Normandie - Les Herbiers	7 000,00
17/06/2020	chq 0000679	don MECENAT Association DECLIC	4 000,00
17/06/2020	chq 0000680	don MECENAT Association Foyer du Père SANSON	1 000,00
17/06/2020	chq 0000681	don MECENAT Relais alimentaire de Bayeux et du Bes	8 000,00
17/06/2020	chq 0000682	don MECENAT SENSATION LARGE	7 000,00
17/06/2020	chq 0000688	don MECENAT Solidarité Partage	9 000,00
17/06/2020	chq 0000683	don MECENAT YSOS Les Jardins de Neustrie	7 000,00
17/06/2020	chq 0000684	don MECENAT Comité Départemental de Sauvetage et d	5 800,00
17/06/2020	chq 0000685	don MECENAT CCAS d'Aumale	1 000,00
17/06/2020	chq 0000686	don MECENAT France Lymphome Espoir	1 500,00
17/06/2020	chq 0000687	don MECENAT Association AFREJADA	3 700,00
07/07/2020	chq 0000690	don MECENAT Education et Formation	15 000,00
16/07/2020	virt	don MECENAT Fondation Partage et Vie	261 000,00
17/08/2020	chq 0000694	don MECENAT Billard Club de Bernay	1 000,00
17/08/2020	chq 0000695	don MECENAT Les amis des hospitalisés Mortagne au	1 200,00
17/08/2020	virt	don MECENAT Finances & Pédagogie	159 000,00
17/08/2020	chq 0000697	don MECENAT ADRESS Agence pour le développement Ré	10 000,00
05/11/2020	chq 698	don MECENAT Centre Régional Information Jeunesse	12 000,00
05/11/2020	chq 0000699	don MECENAT Le Quai d'Harcourt	1 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT Association Le Grand Lieu	5 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT Union Africaine de Grand Couronne	4 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT Association L'Espace Temps Cherbourg	9 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT APAEIA - Association des Parents et Am	10 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT Actif Insertion	9 000,00
14/12/2020	virt	don MECENAT MOBYLIS	11 500,00
14/12/2020	virt	don MECENAT TOP PERMIS NORMANDIE	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Pôle Transports solidaires-Solidarauto	8 500,00
16/12/2020	virt	don MECENAT MJC DUCLAIR - Inser Volant	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT MJC EVREUX-	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Association MCE M3S	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Association Le Pied à Coulisse	10 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Garage Social Caux Seine	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Association Espace des Deux Rives	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Entrepreneurs du Monde - La Case départ	12 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT La CALMEC	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Auto-Sages	9 000,00
16/12/2020	virt	don MECENAT Association des Amis de Jean Bosco	9 000,00
17/12/2020	chq 0000704	don MECENAT Fondation Charles Nicolle	20 000,00
18/12/2020	chq 0000705	don MECENAT ACSEA	4 000,00
18/12/2020	chq 0000706	don MECENAT Eure Mobilité	9 000,00
18/12/2020	chq 0000707	don MECENAT Val de Reuil Olympique Lutte	250,00
18/12/2020	chq 0000708	don MECENAT Amicale des Sourds section Sportive C	250,00
18/12/2020	chq 0000709	don MECENAT Archers des Abricantes	250,00
30/12/2020	chq 0000710	don MECENAT Centre de Loisirs Nautiques ASNELLES	250,00
30/12/2020	chq 0000711	don MECENAT Ecole de Voile de Courseulles	250,00
30/12/2020	chq 0000712	don MECENAT Handi Antéol	250,00
30/12/2020	chq 0000713	don MECENAT Tennis Club de Bayeux	250,00
30/12/2020	chq 0000714	don MECENAT ABCE (Aqua Baby Club Ebroicien)	250,00
30/12/2020	chq 0000715	don MECENAT Compagnie des Archers de la Madeleine	250,00
30/12/2020	chq 0000716	don MECENAT Handisport Actions	250,00
30/12/2020	chq 0000717	don MECENAT Kawan Handiplongeurs	250,00
30/12/2020	chq 0000718	don MECENAT SMV Handball (Saint-Marcel Vernon Hand	250,00
30/12/2020	chq 0000719	don MECENAT VerticalCité	250,00
30/12/2020	chq 0000720	don MECENAT Club Hippique de Granville	250,00
30/12/2020	chq 0000721	don MECENAT Patronage Laïque Saint-Lô Tennis de Ta	250,00
30/12/2020	chq 0000722	don MECENAT SAEL Montebourg Tir à l'arc	250,00
30/12/2020	chq 0000723	don MECENAT Union Sportive Mortaignaise Tennis de T	250,00
30/12/2020	chq 0000724	don MECENAT Association Formation Equitation Réin	250,00
30/12/2020	chq 0000725	don MECENAT Cheval Espérance	250,00
30/12/2020	chq 0000726	don MECENAT Club Nautique Dieppois	250,00
30/12/2020	chq 0000727	don MECENAT Faire du Sport Ensemble	250,00
30/12/2020	chq 0000728	don MECENAT GGHG (Groupement Gymnique Havre et B	250,00
30/12/2020	chq 0000729	don MECENAT Handisport Grand Rouen	250,00
30/12/2020	chq 0000730	don MECENAT Les Volants de la Mi-Voie	250,00
30/12/2020	chq 0000731	don MECENAT Ymare Tennis Club	250,00
31/12/2020	prélèvs	Convention Finances & Pédagogie locations véhicules 2020	9 593,00
			797 793,00

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

L'écart entre ce total de 797 793 € et le montant figurant dans le compte 657000 – « Aides financières versées par l'entité » dont le total est de 801 293 € est de 3 500 €. Ces 3 500 € figurent au crédit du compte 789500 – « Utilisation de fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes ».

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 297 €

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Intérêts courus à payer (518100)	47
TOTAL	47

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408100)	4 250
TOTAL	4 250
TOTAL Charges à payer	4 297

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes